

Conseil communautaire

Du vendredi 24 janvier 2014 à 14h30

À la Maison de l'Intercommunalité

Compte rendu de séance

Etaient présents Mesdames et Messieurs : ARNAUD Hubert, BLANC Aimé, BORGRAEVE Laurence représentée par GUILLOT Eric, BUISSON Pierre, CARLIOZ Chantal, CLOT-GODARD Gérard, COCHE Catherine, FALCO Stéphane, GARCHERY Jean-François, GIRARD-CARRABIN Franck, GOUTTENOIRE Jean-Paul, MORETTI Pascale, REPELLIN Alain, RIVOIRE Pierre, SAUVAJON Gérard, TATIN Gabriel.

Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs : ANDRE Michel, ARNAUD Michel, CLEMENT-DIDIER Christiane, FAYOLLE Marie, ROCHAS Eric.

Monsieur GIRARD-CARRABIN Franck a été désigné secrétaire de séance.

Présentation Promotion touristique globale :

Martin Bechier élu en charge de la promotion globale au Parc naturel régional du Vercors (PNRV) entouré de Mathieu Rocheblave, chargé de mission du PNRV, Régis Arribert et Valériane Jannet, respectivement Président et directrice de Vercors Tourisme, présente un point d'étape de cette démarche engagée par le PNRV :

L'opportunité du POIA a permis au PNRV d'engager une promotion touristique globale pour répondre au besoin de parler d'une même voix du Vercors pour avoir une image cohérente avec une meilleure portée.

Les bureaux d'études Orgalis/Pamplemousse ont défini les axes stratégiques puis Pamplemousse a développé les outils liés à la marque Inspiration Vercors. Actuellement, la répartition des tâches entre Vercors Tourisme et le PNRV doit se clarifier puis se pérenniser après avoir défini une gouvernance correspondant à la demande du territoire.

La marque Inspiration Vercors a un très fort potentiel et pourrait évoluer vers une marque de produit.

Mathieu Rocheblave explique où en sont les différents outils :

- Une brochure Inspiration Vercors a remplacé le Bienvenu
- Le site internet développé par Vercors Tourisme a été mis à disposition de la promotion globale. L'adresse vercors.fr et vercors.com ont été mis à disposition également par Vercors Tourisme et la CCV.
- D'autres outils seront développés en complément : une campagne photographique, une vidéo et une collection de cartes postales.

Martin Béchier explique que Vercors Tourisme a adapté sa stratégie aux développements de la promotion globale. Dans ce contexte, le PNRV et la promotion globale utilisent Vercors Tourisme, l'outil mis en place par la CCMV et qui dispose des compétences adaptées.

A terme, il est proposé que le portage de la promotion globale soit fait par Vercors Tourisme. Actuellement, le budget apporté par les communautés de communes pour la promotion globale ne représente qu'une partie restreinte du budget de Vercors Tourisme. D'autre part, les financements du POIA perdureront jusqu'en fin 2014. Au-delà, aucune certitude n'existe.

Si Vercors Tourisme porte la promotion globale à partir de 2015, la gouvernance et les financements devront être tout autres.

Franck Girard estime qu'il est important d'identifier où sont les perspectives et d'examiner la question du financement dans un contexte budgétaire serré.

Pierre Buisson précise que d'après lui les outils présentés dans le cadre de la promotion globale doivent intégrer l'événementiel et notamment la Fête du Bleu et le salon de l'agriculture. D'autre part, il se pose la question de comment s'opère la transition des savoir-faire de Vercors Tourisme pour l'organisation et la gouvernance future de la promotion globale. Il ajoute que sur ce point la CCMV qui finance en grande partie Vercors Tourisme aura son mot à dire. Pierre Buisson est convaincu que Vercors Tourisme est la structure idéale pour porter à terme la promotion globale. Toutefois, les financements tels qu'ils sont répartis aujourd'hui seront insuffisants pour permettre la réalisation des actions. D'autre part, d'après lui, les professionnels devront participer à la gouvernance de la promotion globale et à son financement.

Jean-Paul Gouttenoire estime qu'à l'échelle nationale et internationale, nous ne pourrions avoir une réelle visibilité qu'au niveau du Vercors dans son ensemble.

Depuis des années, on constate et notamment via le CDDRA des écarts fondamentaux entre les différentes parties du territoire. Il souligne l'importance de l'action de Vercors Tourisme avec notamment

les différents plateaux ou émissions de télévision qui ont récemment mis en avant le Vercors. Il s'interroge sur la répartition des rôles entre le PNRV et Vercors Tourisme. Il estime qu'il faut aller plus loin dans la démarche.

Martin Béchier ajoute que le tourisme hors quatre montagnes a beaucoup évolué ces dernières années et notamment grâce au programme POIA.

Il ajoute en réponse aux questions que la gouvernance reste à travailler.

Régis Arribert explique qu'il est sensible aux remarques faites par chacun et qu'il a été vigilant à ce que l'implication de Vercors Tourisme dans cette démarche soit bien cadrée.

Pierre Buisson se dit plus inquiet pour la suite de démarche.

Chantal Carlioz estime que pour que le PNRV puisse inscrire dans la durée la promotion globale, il doit la porter comme un véritable projet politique et conserver la force du message Vercors. De plus, elle ajoute que le PNRV doit se saisir dans le cadre de la promotion globale de moyens forts tels que la Fête du Bleu, la Trans Vercors et le Salon de l'agriculture à coupler avec la force de frappe dont dispose Vercors Tourisme et qui doit être reconnue.

Gabriel Tatin explique que les moyens alloués au PNRV s'amenuisent et qu'il est urgent de se saisir de cette question et réorienter les choses.

Le problème majeur reste la question de la prise de relai après la période transitoire. Pierre Buisson estime que cela se fera forcément via les socio-professionnels qui en seront les bénéficiaires.

Martin Béchier ajoute que le PNRV est aujourd'hui affaibli car les financements arrivent de plus en plus par le biais de programmes possédant chacun leur propre gouvernance et leurs contraintes et il estime que les élus locaux doivent veiller à créer une cohérence globale.

Gérard Sauvajon espère que les candidats au PNRV auront un réel programme politique pour le Parc pour que cette structure soit en mesure de faire des choix forts.

Pierre Buisson ajoute que le PNRV doit se recentrer pour être efficace et aller au bout des choses.

Régis Arribert intervient pour dire qu'il a été attentif au niveau de Vercors Tourisme à ne pas empiler les moyens.

Alain Repellin explique que la brochure Inspiration Vercors est magnifique mais que l'accouchement a semblé difficile. Inspiration Vercors lui paraît être le début d'une nouvelle façon de travailler.

Présentation du rendu de l'Etude mobilité :

Stéphane Falco souhaite que cette étude mobilité ne reste pas sans suite et que des actions puissent se mettre en place dès cette fin de mandat avec notamment un partenariat à mobiliser avec le Conseil général.

Nicolas Mercat pour le bureau d'études Indiggo présente les conclusions de l'étude menée sur le territoire en expliquant que dans le plan d'actions proposé il est important de mobiliser une ressource pour animer le changement de comportement. Il faut un ambassadeur comme pour le tri des déchets pour faire de la sensibilisation à une échelle pertinente. Le document de présentation est joint au présent compte rendu et retrace plus en détail les actions proposées.

Pierre Buisson explique que l'hypothèse ambitieuse d'amélioration de la desserte en bus sur le plateau présentée dans le rendu de l'étude avec une fréquence de 20mn n'est pas raisonnable et ne pourra être portée financièrement par le niveau intercommunal.

Chantal Carlioz dit qu'elle a demandé à Marie-Pierre Fléchon, responsable de la direction des mobilités au Conseil général, qu'une réunion ait lieu le plus rapidement possible. Il faut demander d'urgence la position officielle du Conseil général avant d'aller plus loin.

Stéphane Falco regrette que cette étude mobilité lancée avant soit polluée par le projet de transport par câble car il existe une réelle problématique de la mobilité intramuros.

Pour conclure, les deux pistes d'actions qui pourraient être mises en œuvre en premier sont rappelées :

- L'amélioration de la desserte de la ligne Lans-Villard de Lans à négocier avec le Conseil général
- La mise en œuvre d'une agence de mobilité qui disposera d'une animation pour favoriser les changements de comportement, informer et sensibiliser grâce à des financements qu'il est possible de mobiliser sur plusieurs années.

1. Approbation du compte-rendu du conseil précédent.

2. Décisions du Président dans le cadre de ses délégations

- Attribution du marché pour l'expérimentation d'une liaison Valence-TGV Vercors du 15/02/2014 au 15/03/2014

3. Débat d'orientations budgétaires : une note explicative retraçant le contexte financier, les évolutions financières et fiscales de la CCMV et les principales perspectives budgétaires pour 2014 est jointe au présent document et a servi de base aux débats lors du Conseil Communautaire.

Les principaux éléments sont les suivants :

Eléments de contexte et situation de la collectivité

- Mesures du projet de loi de finances concernant les ressources du bloc communal :

Le projet de loi de finances pour 2014 met en œuvre les dispositions prévues par le pacte de confiance et de responsabilité du 16 juillet 2013. Ce dernier entend associer les collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics et prévoit en conséquence la diminution de leurs dotations en provenance de l'Etat. D'un montant total de 1,5 milliards d'euros pour 2014 puis en 2015, cette réduction inédite portera sur la dotation globale de fonctionnement, principale dotation des collectivités en repli de 3,3% en 2014. La dotation globale de fonctionnement de l'ensemble des communes sera en recul de 588 millions d'euros et la dotation d'intercommunalité des groupements à fiscalité propre affichera 252 millions d'euros de moins. Ces baisses sont l'équivalent de 4,6 % de l'épargne brute des communes et 4,2% de celle des groupements à fiscalité propre.

D'autre part, le FPIC poursuit sa montée en charge programmée (+210 millions d'euros en 2014).

Pour 2014, l'actualisation des bases a été fixée à 0,9% (contre 1,8% l'an dernier).

- Un nouvel équilibre à trouver pour les intercommunalités et le bloc communal :

Dès 2014, des arbitrages devront être faits sur la nature des ressources à mobiliser (taxes, tarifs, emprunts) et sur les dépenses à privilégier (investissements, subventions...). Néanmoins, les projets ne pourront être reportés trop longtemps surtout au regard de la croissance démographique qui génère des besoins croissants en infrastructures et en services.

Le mandat s'achève sur des équilibres financiers globalement sains pour le secteur communal. Cependant, le prochain s'ouvrira sur une interrogation majeure : de quelle capacité dispose le bloc communal pour maintenir un niveau de services publics et d'infrastructures de qualité sur nos territoires ?

La baisse historique des dotations et les difficultés anticipées pour mobiliser le levier fiscal, l'impact des dépenses contraintes par la réglementation comme par les besoins des populations, sont autant de défis que les communes et leurs intercommunalités auront à relever dans les années à venir.

- Situation de la collectivité

Un potentiel fiscal supérieur à la moyenne et en augmentation et un coefficient d'intégration fiscale CCMV nettement inférieur à la moyenne avec une évolution sensible sur les 5 dernières années (-0,6% par an en moyenne) et une augmentation de 3,2% entre 2012 et 2013.

Une dotation globale de fonctionnement en diminution (notamment en 2012) et en particulier rapportée au nombre d'habitants.

Des dépenses réelles de fonctionnement dont l'augmentation a été contenue depuis 2011.

Une amélioration de la capacité d'autofinancement brute pour couvrir une annuité croissante et dégager des marges de manœuvre pour financer les investissements et une capacité d'autofinancement nette qu'il a fallu accroître et qui permet tout juste de financer les investissements lourds engagés par la CCMV.

Des investissements financés largement par les subventions d'investissement (52,6%) et dans une moindre mesure par le FCTVA (15%), l'autofinancement (11,6%) et l'emprunt (20,8%).

Pour permettre de maintenir un financement des investissements dans un contexte où les subventions allouées diminuent globalement, il devient impératif de conserver un niveau d'autofinancement correct (pour mémoire : objectif de taux de CAF nette dans prospective financière KPMG établi à 10%).

Le résultat global 2013 pour le budget principal de la CCMV s'établit à 582 366€.

Programmation des investissements et principaux postes de dépenses nouveaux de la collectivité en 2014 (budget principal)

La Communauté de communes verra son budget principal 2014 impacté par les postes de dépenses nouveaux suivants :

- Plan local d'urbanisme intercommunal : 39 400 € (moyens supplémentaires et études)
- Via Vercors : poste d'animateur d'une durée de 6 mois subventionné, coût résiduel 4 000 €,

- Boucle de ski-roues : 25 300 € (moyens pour la gestion de l'équipement et frais d'entretien)
- Poursuite de l'étude Eco-site Vercors : 30 000 €,
- Actions transport et mobilité : 15 000 €,
- Etude préalable pour la création de tiers-lieux dans le cadre du CDDRA Royans Vercors 11 000 €,
- Etude sur la prise de compétence aménagement des zones d'activités économiques 10 000 € dans le cadre du passage en fiscalité professionnelle unique,
- Prise en charge des coûts de mise à disposition des animateurs jeunes des communes 6 400 €,
- Médiathèque tête de réseau et réseau des bibliothèques communales : 41 900 € (poste de médiathécaire, achat de collections, informatisation et véhicule, tous ces postes étant subventionnés)
- Actions dans le domaine de la culture : commémorations, mission culture et portail culturel dans le cadre du CDDRA Royans Vercors.

Ces réalisations sont aidées dans le cadre de programmes contractualisés en privilégiant sur certains d'entre eux les actions intercommunales (Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes, contrat de diversification). Les compléments de financement doivent être trouvés dans l'autofinancement ou l'emprunt.

L'assemblée, après en avoir débattu, prend acte de ces éléments de préparation des budgets 2014 en faisant les remarques suivantes :

Pierre Buisson explique que les services nouveaux apportés au niveau intercommunal justifient les augmentations de la fiscalité enregistrées au niveau intercommunal.

Concernant la compétence nouvellement acquise du PLUi, il estime qu'il faut prévoir qu'un recollement des données des communes soit fait en interne.

Chantal Carlioz ajoute qu'il est important de réfléchir à l'impact de ce transfert de compétences sur nos communes.

Gabriel Tatin estime en effet qu'il faudra réfléchir pour mutualiser les moyens avec les compétences dont disposent les communes.

Chantal Carlioz et Pierre Buisson proposent de constituer un groupe de travail avec les agents communaux compétents pour définir ce qui peut être fait en commun avec le ou les bureaux d'études.

Chantal Carlioz souhaite que pour la médiathèque Tête de réseau des mutualisations soient recherchées avec les personnels des communes.

Pierre Buisson explique que le diagnostic que le Conseil général va mener sur l'organisation du territoire et les modes de fonctionnement à préconiser apportera des éléments de réponse sur les possibilités de mutualisation.

Pierre Buisson demande également l'avis du conseil sur le montant de l'enveloppe destinée aux subventions aux associations.

Compte tenu de contexte budgétaire présenté, il est décidé de ne pas augmenter l'enveloppe par rapport à ce qui a été attribué l'an dernier.

4. Commémorations 70^e anniversaire des combats du Vercors et centenaire de la première guerre mondiale : présentation de l'état d'avancement du recensement des initiatives prévues pour l'année 2014 et de la réalisation d'une plaquette présentant les stèles du territoire.

Sur la base des informations rassemblées en vue de la réalisation de documents d'information et de communication portant sur les commémorations, Pierre Rivoire demande que les manifestations prévues à Corrençon soient intégrées.

5. CDDRA - étude co-working : attribution du marché de prestations de services suite à la commission économique du CDDRA et demande de financement à la Région en prévision du comité de pilotage du CDDRA

Le marché a été attribué à COOP ALTERNATIVE pour un montant de 16 632€ TTC pour la tranche ferme et de 23 522.40€ TTC pour les deux tranches conditionnelles. La demande de financement à hauteur de 50% auprès de la région Rhône-Alpes dans le cadre du CDDRA pour la réalisation de la 1^{ère} tranche de l'étude, a été approuvée.

Une convention définissant les modalités de financement entre les trois communautés de communes du CDDRA sera établie.

6. Présentation de la charte d'adhésion ViaVercors pour les socioprofessionnels associés
La charte qui prévoit une adhésion des socioprofessionnels d'un montant de 100€ pour deux ans, à verser à Vercors Tourisme en contrepartie du kit partenaires et des actions de communications liées à la ViaVercors, est approuvée par le Conseil Communautaire.

7. Attribution d'une avance de subvention de l'association Maison de l'Emploi : à la demande de la Maison de l'Emploi et pour lui permettre de mener à bien ses missions en début d'année dans le cadre de la convention d'objectifs, il est proposé d'attribuer une avance de subvention à l'association d'un montant de 25 200 € au titre de l'année 2014.
L'avance est attribuée à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

8. Marchés publics - avenant n°1 pour le lot 2 revêtements pour le marché de la boucle de ski-roues
L'avenant n°1 est approuvé par le Conseil Communautaire.